



Tout professionnel amené à réaliser des opérations simples d'ordre électrique en basse tension (moins de 1000V)



2 jours
soit 14h



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques, manœuvres de réarmement
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique

PRÉREQUIS

- Disposer de son matériel EPI : gants isolants, chaussures de sécurité, visière

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : NOTION D'ÉLECTRICITÉ - CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Notion élémentaire de l'électricité
- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (Code du Travail et Norme NF C18-510)
- Principe et procédure d'habilitation - définition des symboles d'habilitation
- Différents contact électrique - direct et indirect
- Schéma type d'une installation électrique

MODULE 2 : LA SÉCURITÉ

- Les dangers de l'électricité - les effets du courant électrique
- Les zones d'environnement électrique et leurs limites
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et individuelle (EPI) et leurs fonctions
- Liste du matériel et outillage et risques associés
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit

MODULE 3 : PRÉVENTION ET ÉVALUATION

- Évaluation et prévention des risques électrique pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique
- Les prescriptions de sécurité électrique pour réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres du domaine basse tension
- Connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions en BT élémentaires (Autorisation de travail, instruction de sécurité, etc. ...)



MODULE 4 : CONDUITE À TENIR

- Procédure pour remplacement simple
- Procédure en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Les gestes de premiers secours
- Les informations et les documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation ou au chargé de consignation

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Les participants acquièrent les connaissances nécessaires à la prévention du risque électrique, à l'application des prescriptions de sécurité et à la réalisation d'interventions élémentaires en basse tension (BS) ainsi que des manœuvres d'exploitation (BE Manœuvre), dans le respect des limites de leur habilitation
- Les séquences pratiques sont réalisées sur des installations ou équipements représentatifs de l'environnement professionnel et permettent de s'exercer à la mise en sécurité, au remplacement et au raccordement d'équipements simples, à la réalisation de manœuvres d'exploitation, à l'identification des risques, au balisage des zones de travail ainsi qu'à l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective
- Des mises en situation concrètes favorisent l'acquisition des gestes et comportements nécessaires pour intervenir en toute sécurité
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation au moyen d'observations en situation, d'exercices pratiques et de mises en situation permettant de vérifier l'acquisition des compétences attendues conformes aux exigences de la norme NF C 18-510
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les risques électriques, à appliquer les prescriptions de sécurité, à réaliser une intervention élémentaire en basse tension dans le cadre de l'habilitation BS, à effectuer des manœuvres d'exploitation en toute sécurité dans le cadre de l'habilitation BE Manœuvre, à utiliser les équipements de protection adaptés et à respecter les limites de leurs attributions
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de valider les acquis en vue de la délivrance d'un avis après formation
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateur qualifié et/ou certifié en habilitation électrique

